

Officier expert télécom

Les fiches métiers

1. Missions

-  Participer à la mise en place et à l'organisation des réseaux de télécommunications (satellite, radio...).
-  Veiller à ce que les réseaux fonctionnent ensemble correctement.
-  Encadrer du personnel adapté selon les besoins.
-  Participer à des exercices réguliers sur le terrain.
-  Être amené à partir en mission en France (OPINT) ou à l'étranger (OPEX).

2. Formations

- Pour devenir officier expert télécom, il te faut au minimum un bac +3.

3. Débouchés

- Le métier d'officier expert télécom permet d'évoluer vers des postes d'expertise ou de management technique, avec des débouchés dans les télécommunications, les réseaux, l'informatique ou la cybersécurité. 

4. Salaire & avantages

- 2 618 € brut, soit 2 000 € net par mois, après une première année en régiment (montant indicatif, hors primes, pour un célibataire sans enfant).
- En mission extérieure, la rémunération peut être multipliée jusqu'à 2,5.
- Hébergement possible, aides au logement (primes, logements conventionnés) et restauration prise en charge.
- 9 semaines de permissions par an (soit 45 jours).

5. Les + à avoir

- Être méthodique.
- Avoir un attrait prononcé pour la technologie.
- Faire preuve de réactivité.

